

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE

Mot du président	05
Présentation structure	06-09
Les ressources en promotion de la Santé	10-25
• La méthodologie de projet	12-13
• La formation	14-19
• La documentation	20-23
• La communication	24-25
La santé au cœur des territoires	26-39
• L'animation territoriale	28-33
• Le Pôle Salute !	34
• Le PAT	35
• La plateforme ETP	36-37
• Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade	38-39
Chronique vers l'Autonomie	



Les projets 2020

• Les 1 ^{res} Assises Territoriales de la Santé	42-43
• Les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale	44-45
• Le projet FNES	46
• Le groupe Pair-aidance	47
• Le service sanitaire	48
• La Semaine Européenne de la Vaccination	49
• Les conférences reportées	50-51

L'impact de la Crise Covid

• Préambule	52-53
• La documentation	54-55
• La communication	56-59
• La Cellule d'écoute régionale	60-61
• La PRAMCA	62-63



MOT DU PRÉSIDENT

2020 restera probablement dans les mémoires de l'histoire contemporaine comme une année où le monde s'est arrêté. Qui aurait pu penser voir notre monde moderne complètement figé par une pandémie qui doit nous inviter à repenser complètement notre manière d'appréhender l'avenir.

Notre équipe a su s'adapter à ces contraintes, se réinventer pour repenser notre manière de travailler et ainsi nous permettre de répondre présents aux sollicitations dès le début de la crise.

Nos missions structurelles comme la documentation, la méthodologie de projet, la formation et la communication ont été mises à profit afin d'accompagner les instances régionales auprès du public en cette période de crise sanitaire.

Chacun a pu mettre son expertise au service de la lutte contre la COVID-19 en participant à la création d'un annuaire ressource pour soutenir la Cellule d'Ecoute Régionale COVID, le relai des campagnes de prévention nationale mais également la création de supports régionaux pour les professionnels et les structures de santé.

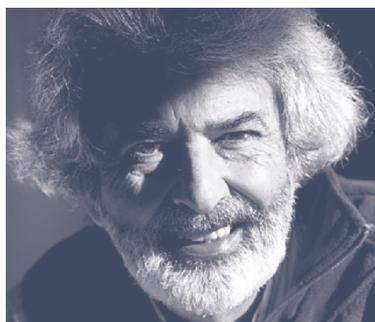
Le travail que nous effectuons depuis des

années avec l'Animation Territoriale nous a permis de pouvoir rapidement relayer les informations mais aussi les besoins émanant des territoires.

A l'heure du déconfinement, les projets comme la PRAMCA ont pu reprendre une activité, certes légèrement réduite, avec la mise en place d'ateliers d'accompagnements pour les malades chroniques

Certains projets ont dû être repoussés à cause des mesures sanitaires qui empêchent l'organisation d'événements majeurs comme les séminaires TED ou la conférence sur l'Autisme. Mais également les Semaines d'Informations sur la Santé Mentale, événement qui réunit habituellement un grand nombre de participants sur deux semaines.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels ainsi que les administrateurs pour le travail effectué. En espérant sortir rapidement de cette crise et pouvoir reprendre une activité normale dans le courant de l'année 2021.



Pierre Jean Rubini
Président de l'IREPS Corse

PRÉSENTATION

STRUCTURE IREPS CORSE

L'IREPS Corse est une association loi 1901 qui a pour objet l'amélioration de la qualité des actions en éducation et promotion de la santé. Notre association appartient à un réseau, la Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé (FNES), qui fédère l'ensemble des IREPS de France. Elle s'adresse à tous les professionnels du sanitaire, du social, du médico-social et de l'éducation de la région. L'IREPS développe ses activités selon les principes de la charte d'Ottawa (OMS 1986) qui fonde la promotion de la santé.

L'IREPS Corse agit pour la santé pour tous avec comme prérequis la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et l'utilisation de démarches participatives permettant de croiser les regards des élus, professionnels et habitants sur le territoire.



NOS MISSIONS RESSOURCES EN PROMOTION DE LA SANTÉ

1. La méthodologie de projet : accompagnement de tous les acteurs qui souhaitent développer un projet en promotion de la santé pour concevoir et réaliser leur projet sur le territoire en fonction des besoins et à différentes échelles (régional, local et actions de proximités).

2. La documentation : l'IREPS dispose de l'unique fonds documentaire généraliste en promotion de la santé de la région. Elle accompagne les acteurs pour choisir des supports leur permettant de mener à bien leurs actions sur le territoire en fonction de leurs publics, thématiques et territoires d'intervention (recherches thématiques, choix d'outils adaptés à leurs actions, documents d'informations).

3. La formation : organisation de formations permettant le partage d'informations actualisées et le développement d'une culture commune en promotion de la santé en région. A destination de tous les professionnels de la région : professions libérales, associations du social, médico-social et de la prévention.

4. Le diagnostic : Accompagnement des professionnels à affiner certaines problématiques sur le territoire. Essentiellement qualitative, la démarche consiste à éclairer les enjeux autour d'une thématique bien ciblée. Concrètement, ces études se matérialisent par des revues de littératures, des études qualitatives ciblées, des ateliers participatifs et peuvent être commanditées par des élus, des collectivités, des réseaux de professionnels ou des associations.

5. La communication : l'IREPS a la capacité de créer entièrement des ressources de communication à destination des professionnels mais aussi à la demande des collectivités. Elle assure le relai des campagnes nationales et régionales.

Ces missions sont également employées pour déployer des activités spécifiques qui évoluent et s'étoffent au fil du temps.

NOS MISSIONS RÉGIONALES SPÉCIFIQUES

1. L'animation et la coordination des dispositifs territoriaux : une mission de coordination sur l'ensemble du territoire qui consiste à construire des dynamiques territoriales pour développer des projets de promotion de la santé à l'échelle locale qui peuvent être d'envergure variable. A titre d'exemple l'IREPS accompagne le déploiement des Contrats Locaux de Santé, les Conseils Locaux en Santé Mentale, et travaille en lien avec les Pôles d'Equilibre Territorial et Rural qui se développent en région, sur un projet alimentaire territorial.

2. La plateforme d'éducation thérapeutique du patient : l'IREPS dispose d'une plateforme ressources en Education Thérapeutique du Patient comprenant une équipe formée aux 40h permettant aux acteurs de bénéficier d'appuis méthodologiques, de formations et de documentation spécialisées dans ce domaine.

3. La PRAMCA : Plateforme d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie. Lauréate de l'Appel à Projet de l'article 92 de la Loi de Modernisation du Système de Santé, cette plateforme a pour objet de coordonner les acteurs sur le territoire pour améliorer la qualité de vie des malades chroniques en Corse.

L'IREPS contribue à la définition des politiques de santé, en étant membre de nombreuses instances de décision :

- **La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie**
- **Les Conseils Territoriaux de Santé Pumonti et Cismonti**
- **Le Conseil d'Administration de la FNES**
- **Le Comité de Pilotage Régional Contraception/IVG**
- **La Commission concernant le Ségur de la Santé**





NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Pierre Jean Rubini, Président, Retraité, Président de la CRESS Corsica, Membre du CESEC
- Mme Roberte Stromboni, 1^{re} Vice-Présidente, Médecin Conseil auprès du Recteur, retraitée
- M. Michel Stroppiana, 2^e Vice-Président, Directeur de l'UDAF 2B
- M. Serge Fity, Secrétaire, Médecin du Travail, Médecin Responsable du Centre de Vaccination du Centre Hospitalier de Bastia

MEMBRES

- Dr Sylvie Ferrara, Médecin Conseil auprès de Mme La Rectrice
- M. Jean Alessandri, Retraité

Notre association, composée de dix salariés dont une doctorante, dispose d'un siège à Ajaccio et d'une antenne à Bastia.

AJACCIO

- Mme Céline Zicchina, Directrice
- Mme Sophie Pantalacci, Chargée de mission
- Mme Sophie Istria, Documentaliste
- Mme Laure Delalé, Secrétaire Comptable
- Mme Lyvia Cosimi, Chargée de projet
- M. Pascal Miniconi, Chargé de projet, animateur Territorial Pumonti

CORTI

- Melle Marie-Amélie Dolcerocca, Doctorante projet PRAMCA

ANTENNE DE BASTIA

- Mme Cécilia Micheli, Chargée de projet
- M. Frédéric Guillemet, Chargé de projet, animateur Territorial Cismonti

PÔLE SALUTE ! BASTIA

- Mme Noémie Lariven-Franceschi, Chargée de Projet Pôle Salute !





E
Pur
a Cità
À l'init
la Ville

LES RESSOURCES EN PROMOTION DE LA SANTÉ

LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET



Région
Corse

L'activité de conseil méthodologique est une activité socle de l'Ireps Corse avec la documentation, la formation et le diagnostic.

Au-delà des appuis méthodologiques à la conduite de projet et la construction de l'évaluation, la méthodologie est un axe qui se développe de manière transversale. Il apporte une dimension à tous les projets en interne et en externe et recouvre plusieurs dimensions.

Les appuis méthodologiques

L'Ireps apporte son soutien à tous les acteurs souhaitant développer un projet. Du diagnostic à l'évaluation les acteurs du territoire peuvent nous solliciter pour obtenir une aide à la construction de leur projet étape par étape. De manière générale les porteurs de projets souhaitent obtenir un soutien sur l'ensemble du projet mais ils sont parfois aussi en demande sur un seul aspect, le plus souvent l'évaluation ou le diagnostic.

Ce travail est souvent perçu comme un appui pour permettre de bénéficier d'un financement mais certains acteurs sont également accompagnés pour développer un projet avec leurs propres fonds.

Le conseil méthodologique est réalisé à partir des référentiels de bonnes pratiques de notre fédération qui impliquent de coconstruire le travail avec les équipes en demande.

Généralement réalisé à la carte pour les responsables de structures ou les équipes, en cette année 2020 le conseil méthodologique

s'est maintenu en distanciel, cette activité a pu aisément s'organiser grâce aux moyens numériques.

L'ingénierie d'évaluation

Tous les projets de promotion de la santé nécessitent une évaluation. Considérée souvent comme une étape l'évaluation est en réalité plutôt une démarche qui se pense aux prémices du projet et se définit, s'ajuste, au fil de l'évolution du projet. L'Ireps apporte son expertise à tous les acteurs qui souhaitent mener ce travail sur leurs projets.

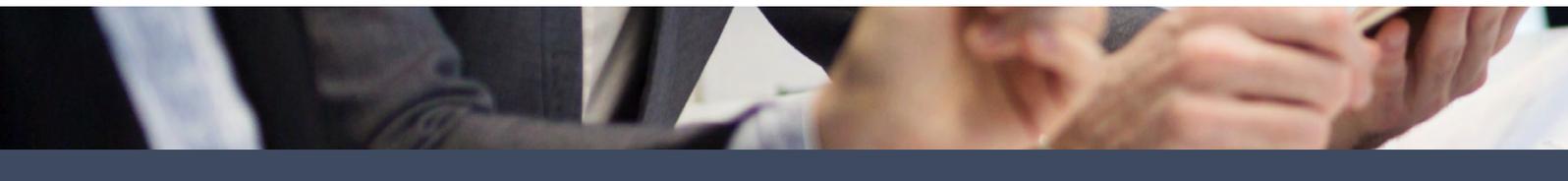
Aussi, en interne, le volet évaluation est bien spécifique et nécessite la construction d'outils et supports qui permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs en promotion de la santé.

Au-delà du travail de fond nécessaire sur tous les projets, en 2020 trois grands travaux d'évaluation ont été réalisés :

Le travail autour du Delphi au sein de la PRAMCA.

Dans le cadre du projet de plateforme PRAMCA lié à l'article 92, la DGS a fait appel à un laboratoire pour construire un protocole d'évaluation applicable à l'ensemble des projets du territoire. Ainsi un masque de travail a été proposé aux différentes régions avec plusieurs catégories de critères et d'indicateurs à compléter. En 2020 nous avons déjà travaillé aux deux premiers volets de l'évaluation autour de l'empowerment organisationnel et collectif. De nouvelles échéances sont prévues en 2021 et 2022 pour clôturer le travail sur notre projet notamment autour de l'empowerment individuel et capacitant.

Création d'outils d'évaluation à destination des acteurs de la PRAMCA.



Pour harmoniser les rendus de rapport d'évaluation des projets portés dans le cadre de l'appel à projet lancé annuellement par la PRAMCA nous travaillons depuis le lancement de la plateforme à la constitution d'outils à destination des acteurs.

Dans un premier temps nous avons proposé aux acteurs de partir de leurs outils et de compléter sur certains aspects déterminants pour notre travail. Des besoins ont émergé sur des outils communs. Ainsi en 2020 nous avons proposé des questionnaires annuels permettant de synthétiser l'activité et leurs résultats rapidement. Les acteurs gardent leurs outils propres qui étaient pour la plupart très complets. Cet outil proposé permet simplement d'avoir un masque commun sur certains aspects pour rendre compte autour de critères et indicateurs communs.

Création d'un protocole d'évaluation de la cellule d'écoute

Pendant le confinement l'agence régionale de santé a mis en place une cellule d'écoute pour répondre aux questions et difficultés de la population durant le temps de confinement.

L'IREPS a réalisé un protocole d'évaluation de ce dispositif avec la création d'un questionnaire numérique à remplir par les personnes assurant le service de hotline.

Construit en plusieurs étapes ce questionnaire permettait :

- De cerner le profil des appelants (zone géographique, âge...) ainsi que les moments les plus critiques pour les personnes (jours et heures).
- D'identifier précisément les besoins pour transmettre les informations sur les ressources mobilisables durant cette période.
- De mobiliser des professionnels autour de besoins non couverts par les services encore en activité sur cette période.

Une synthèse hebdomadaire était transmise aux services de l'ARS. Au terme de chaque mois de confinement un bilan d'évolution était également réalisé, permettant ainsi d'ajuster le service mis en place en termes d'horaires et de faire état de l'évolution globale de la situation des appelants afin de proposer des solutions aux besoins non pourvus.

L'expertise au service de la fédération

L'expertise en méthodologie de projet de l'Ireps est également sollicitée dans le cadre du travail avec notre fédération nationale, la Fnes.

La fédération met en place tout au long de l'année de nombreux groupes de travail thématiques en promotion de la santé. Ces groupes ont pour vocation de capitaliser des expériences et de construire des démarches communes d'intervention en promotion de la santé. L'Ireps Corse s'engage aux côtés de la fédération autour de ces travaux.

Ainsi, en 2020, l'Ireps a participé aux enquêtes et s'est engagée sur le thème des compétences psychosociales. Pour l'instant membre du groupe pilote, l'Ireps Corse sera ensuite sollicitée pour les sous-groupes de travail, différents objectifs seront constitués en 2021 pour organiser au mieux les travaux permettant de les atteindre.

Le déploiement de nouveaux champs d'intervention en région

En région de nouveaux champs se développent en fonction de l'actualité législative, l'évolution de la politique de santé en matière de prévention... De nouvelles activités peuvent être déployées en région autour de thématiques pour les investiguer, si elles n'ont pas été développées, ou pour les renforcer.

L'Ireps est alors souvent sollicitée pour analyser la littérature, les expérimentations, les fondements théoriques et les référentiels en lien avec ces nouveaux domaines.

En 2020 l'Ars a sollicité notre instance pour travailler autour du déploiement de la pair-aidance en région. Ainsi l'Ireps a réalisé une analyse des expérimentations déjà menées, une recherche de supports de formation et la construction de documents supports permettant de cadrer ces nouvelles pratiques dans notre région.

Le travail, débuté en 2020 se poursuivra en 2021 avec la création de documentation et la mise en place d'une formation d'initiation.



FORMATION



**Région
Corse**



**Date de réalisation
Année 2020**

Dans un contexte grandissant de développement des compétences des professionnels et de la place fondamentale de la promotion de la santé, l'axe formation de l'IREPS se développe.

L'année 2020 se veut particulière et si les formations prévues n'ont pas pu se tenir en présentiel, une réflexion profonde a toutefois été initiée sur cet axe.

L'IREPS possède un socle de connaissances, de compétences inhérentes à ses missions, qui constitue la base du développement de l'axe formation.

Durant l'année 2020, un travail d'analyse en interne a été effectué pour développer cet axe.

De fait, l'équipe impliquée sur l'axe formation a procédé à une analyse de la situation puis a décrit les différents éléments constitutifs de cette transition afin d'investir de manière efficiente les différentes potentialités.

Ce développement passe l'investissement de différents objectifs.

La mise en œuvre d'un catalogue de formation

La formalisation de la démarche de développement passe par l'élaboration d'un catalogue de formation qui permettrait de rendre visible notre offre pour toute personne désireuse de se former.

Des choix ont été opérés sur ce qu'il était important de maintenir : des outils existants et ayant fait leurs preuves et sur ce qu'il était nécessaire de développer. Cela en prenant en compte les valeurs de la promotion de la santé, et les besoins répertoriés en région.

La formalisation de la démarche qualité

L'amélioration de la qualité est indissociable

des valeurs et principes fondamentaux de la promotion de la santé, elle en constitue l'essence même. Il apparaît pertinent d'aller plus loin dans la formalisation du « référentiel qualité » dans le domaine de la formation. Un travail d'auto-évaluation des activités est en cours, il prend appui sur le document de la Fédération des IREPS.

Ce travail d'analyse et de développement de la qualité constitue une première étape et va de pair avec le projet de déclaration d'activité de formation.

Le projet de déclarer une activité de formation

L'IREPS Corse souhaite dispenser des formations pouvant être financées par des fonds publics et répondre aux exigences de la formation professionnelle continue.

La loi du 5 mars 2014 confie aux financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent. (Datadock)

Disposer d'un numéro d'activité implique de s'inscrire dans une démarche qualité effective avec documents de preuve à l'appui. La réforme de la formation du 5 septembre 2018 a rendu obligatoire un nouveau référentiel sur la qualité composé de sept critères. (Qualiopi)

Un travail a été mené pour élaborer et rédiger les documents et supports en ce sens.

Des outils d'analyse de la qualité des formations, l'analyse des besoins, une proposition de pré programme, la réactualisation des supports, des évaluations à froid et à chaud étaient déjà présentes. Il s'est agi d'adapter la forme de ces documents pour pouvoir répondre aux critères.

Un travail de refonte totale a été mené sur les objectifs des formations, les modalités pédagogiques, les référentiels de compétences, d'évaluation et de validation.

Une description des processus a été effectuée pour ce qui concerne les procédures d'accueil, de suivi et d'accompagnement pédagogique.

La réflexion sur l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pédagogique a permis de cerner les contours de notre offre de formation.

Un travail de communication sur notre offre est envisagé, ce qui permettra d'améliorer la lisibilité.

Par ailleurs, le référentiel insiste sur la formation des formateurs et une amélioration continue de leurs compétences. Des formations sont régulièrement proposées à l'ensemble de l'équipe afin de pouvoir assurer cette mission. (Empowerment, formation à distance)

La mise en place de contenus pédagogiques innovants en promotion de la santé

La crise de la covid-19 a accéléré la réflexion sur le développement de la formation à distance. L'IREPS Corse a pris part à un groupe de travail inter-IREPS sur la formation à distance.

Ce groupe s'est réuni pour échanger sur les leviers d'actions et les différentes fonctionnalités des plateformes de e-learning. De riches partages d'expériences sur la mise en place et les modalités de la formation à distance ont eu lieu.

L'IREPS Corse au côté de 6 autres IREPS, s'est impliqué dans une formation avec «AGO Formation» pour se former à la méthodologie de projet dans le domaine de la formation à distance, à l'ingénierie pédagogique et à la conception d'outils distanciel.

L'objectif est triple : pouvoir proposer des formations à distance malgré les situations de confinement, enrichir notre offre de formation mais aussi de proposer des contenus augmentés à nos publics.

Cette période a permis de réfléchir et de commencer à mettre en œuvre des contenus envisagés pour la formation à distance permettant d'enrichir les futures formations réalisées en présentiel.

L'IREPS Corse souhaite proposer des contenus à distance avec une réelle réflexion sur l'accompagnement des personnes formées dans ce contexte distanciel avec une vigilance accrue à toutes les étapes du parcours.

Un prestataire national « AGO » a été sollicité pour réaliser cette formation, composée de trois modules avec chacun leurs propres objectifs :

- Revenir sur les grands concepts de la formation

à distance

- Former à l'ingénierie de formation en distanciel, pour transposer son contenu présentiel en distanciel

- Former les IREPS à des outils d'intervention à distance

La phase 1 de la formation intitulée « Se former à la méthodologie de projet FAD » a débuté en décembre 2020.

Il s'est agi pour l'IREPS Corse de définir les contours de ce projet, en fixant le cadre ainsi que les principaux objectifs. Ainsi un travail interne co-construit a été initié pour définir la stratégie de ce déploiement.

Ce travail de développement de l'axe se poursuivra en 2021 avec :

- L'achèvement de l'auto-évaluation de la qualité de l'axe formation et l'adaptation et/ou le développement de nouveaux outils et supports.

- La diffusion de l'offre de formation via le catalogue ainsi qu'une campagne de communication sur le territoire auprès des partenaires.

- La mise en œuvre de la déclaration d'activité et le travail continu de qualité qui en découle.

La suite et fin de la formation menée avec AGO permettra à l'IREPS Corse d'envisager la mise en place des formations à distance dès 2021.

D'autres étapes seront nécessaires en termes de conception, d'ingénierie de formation, d'ingénierie pédagogique, en parallèle, accompagné par un travail d'élaboration de parcours de formation et de mise à dispositions de contenus et d'animation de formations.

Ce qui existe



Formations aux techniques d'animations

Présentation d'outils

Formations-actions à la demande (Apports spécifiques, thématiques)

Mise en place de formations avec venue de formateurs extérieurs (Thématique)

Ce qui se développe



Mise en place d'un portail commun aux IREPS via la FNES

La formation dans le cadre de la pair aidance (dans sa définition large (Commande ARS))

Ce qui est à développer



Des formations inscrites dans un catalogue

Créations et mise en place de formations à distance.

FORMATION RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS SANTÉ EN EPLE



Région
Corse



Date de réalisation
3 mars 2020



Chiffres clés
1 journée de
formation
12 participants

Cette formation est inscrite au titre du plan académique de formation. Reconnue d'année en année, elle a pu se dérouler cette année avant le 1^{er} confinement.

Ce module s'appuie sur l'utilisation de la sélection thématique relative à l'éducation à la santé réalisée par le Canopé de Corse et l'IREPS Corse.

L'objectif de cette formation :

Comprendre et appréhender les différents champs de l'éducation santé au prisme de la mise en œuvre de la politique de santé et ses différentes déclinaisons suivant les thématiques de santé abordées.

À travers des ressources pédagogiques numériques en ligne sélectionnées, la problématique de l'éducation à la santé a été abordée selon les axes suivants :

- un bref rappel historique sur les fondements de l'éducation à la santé dans le monde et en France
- la présentation du programme comme enjeu national de santé publique
- les modalités de sa mise en œuvre au sein du système éducatif.

Les ressources proposées sont destinées à l'information et à la formation des équipes éducatives concernant la mise en œuvre du parcours santé en EPLE dans les domaines suivants : éducation à la sexualité et prévention des conduites addictives pour le secondaire.



L'ÉDUCATION À LA SANTÉ : UNE SÉLECTION DE RESSOURCES

SOPHIE ISTRIA, DOCUMENTALISTE IREPS CORSE
MARIE-LUCE MASSA, MÉDIATEUR DE RESSOURCES ET SERVICES – DOCUMENTATION - CANOPÉ DE CORSE

03 MARS 2020



RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS SANTÉ EN EPLE

SOPHIE ISTRIA, DOCUMENTALISTE IREPS CORSE
MARIE-LUCE MASSA, MÉDIATEUR DE RESSOURCES ET SERVICES – DOCUMENTATION - CANOPÉ DE CORSE

03 MARS 2020



FORMATION ÉGALITÉ FILLES GARÇONS



**Région
Corse**



**Date de réalisation
Novembre 2020**



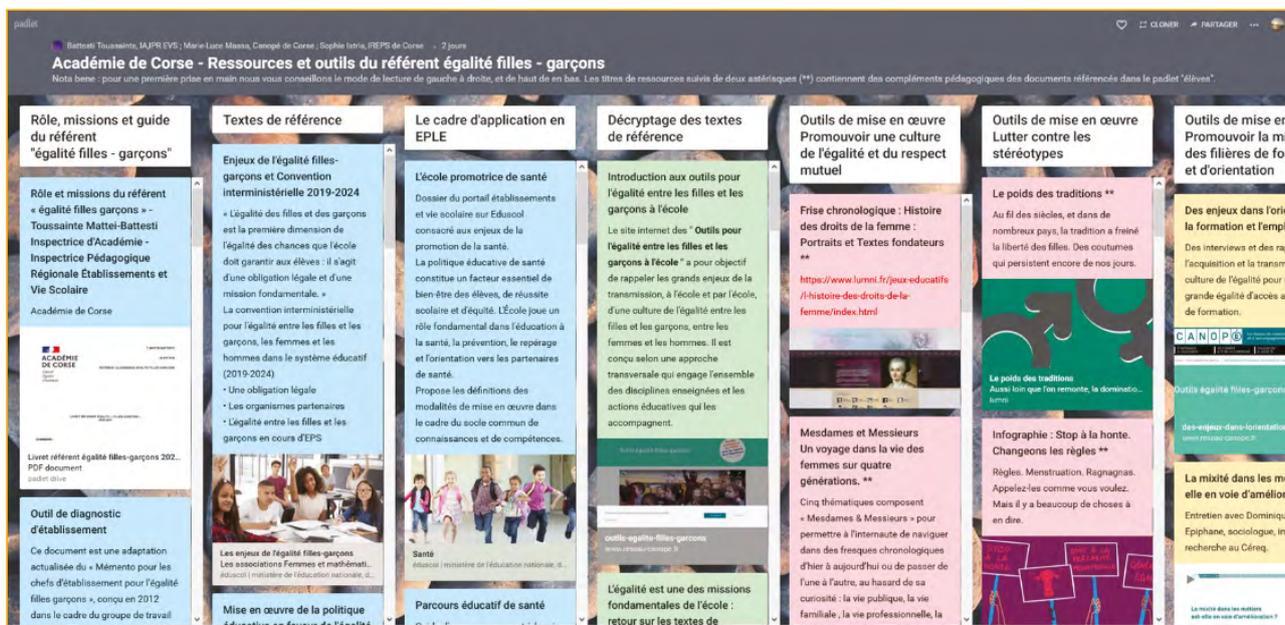
**Chiffres clés
18
participants**

Ce projet a vu le jour à la suite de la formation réalisée avec le Canopé de Corse sur le parcours de santé.

La formalisation du partenariat entre les 4 structures concernées (l'Académie de Corse, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la préfecture de Corse, le Canopé de Corse et l'IREPS Corse) s'est déroulée en septembre 2020.

Ce travail collaboratif a donné naissance à un réseau de « référents égalité filles garçons » dans l'académie et l'IREPS et Canopé se sont associés pour créer des outils de travail et de réflexion pour les référents : cocréation de 2 padlets, en octobre et novembre 2020 : 1 pour les référents, 1 pour les élèves.

La présentation des padlets ainsi que la médiation et la sensibilisation aux ressources et outils se sont déroulées les 23 et 24 novembre 2020.





Ce travail va se poursuivre en 2021, dans le but de former les référents sur ce thème toujours d'actualité. Des sessions de formation sont prévues en février 2021.



DOCUMENTATION



**Région
Corse**



**Date de réalisation
Annuel**



Chiffres clés

2 centres de ressources spécialisées répartis sur le territoire

2 bases de données en accès libre

Base de données BCDI : 2133 références en prêt ou en consultation dont 80 nouveaux documents

Base de données e-sidoc : 405 ressources proposées

1 base de données pour la diffusion : 21106 supports d'information ont été distribués en 2020 sur tout le territoire corse

3600 préservatifs masculins

Les centres de ressources documentaires et pédagogiques spécialisés mettent à disposition de la documentation scientifique (ouvrages, revues, rapports) et des outils pédagogiques (mallettes, vidéos...).

Vous trouverez dans les bibliothèques :

- *Des documents d'analyse : ouvrages, revues, rapports, guides...*
- *Des outils pédagogiques : expositions, kits de démonstration, films, jeux...*
- *Des supports de diffusion : brochures, flyers, affiches...*

Les centres de ressources proposent un service pour tous les acteurs de la région :

- *Accueillir, conseiller et accompagner les usagers*
- *Mettre à disposition des informations sur les thèmes de santé publique*
- *Diffuser des supports d'information*
- *Concevoir des produits documentaires (synthèses, bibliographies, etc.)*
- *Organiser et optimiser la gestion du fonds documentaire et des différentes bases de données*

Cette année la crise sanitaire a impacté l'organisation du service du centre de ressources.

Fermé physiquement pendant le 1er confinement, puis sur rendez-vous jusqu'à la fin de l'année, la diffusion des supports d'information et le prêt de document ont été les grands perdants de cette année 2020, contrairement à l'augmentation de la veille informatisée.

Accompagnement documentaire

L'enjeu est de renforcer les compétences des acteurs intervenant auprès de leur public, afin qu'ils s'inscrivent dans la mise en œuvre de projets d'éducation et de promotion de la santé, en lien avec les opérateurs de prévention.



Cette mission revêt diverses formes :

- Aide à la recherche documentaire pour élaborer un projet, une bibliographie, un dossier thématique, une liste d'achats de documents, ...
- Accompagnement à la création et à l'utilisation d'outils d'intervention,
- Accompagnement personnalisé des demandes documentaires
- Appui aux programmes de promotion de la santé : veilles, bibliographies...
- Accueil et accompagnement documentaire
- Conseil et prêt d'outils pédagogiques

Types de demande

Conseils pédagogiques et/ou accueil de premier niveau : 8 bénéficiaires

Emprunts de documentation : 5 bénéficiaires

Recherches documentaires : 15 bénéficiaires

Présentation du service : 25 bénéficiaires

Les demi-journées de découverte des outils

Des présentations d'outils ont eu lieu sur un modèle lié à la crise sanitaire de façon à privilégier la distanciation physique, ces présentations ont été réalisées en comité très restreint (2 à 3 personnes maximum pour les séances en présentiel)

Dans le cadre de la formation des référents « égalité filles garçons » 2 demi-journées ont été consacrées à la découverte d'outils réalisés par l'IREPS Corse et le Canopé de Corse. 48 personnes ont pu y assister en mode virtuel.

Thèmes 2020

- Les gestes barrières
- La covid-19
- Addiction, boissons énergisantes
- Les compétences psychosociales
- Les outils pour l'égalité filles garçon

Relais des campagnes de prévention

14 campagnes relayées via les lettres et notes d'actualité, diffusion sélective de l'information, affichage, mails, envoi d'affiches et de flyers, site internet.

La diffusion

21106 supports d'information ont été distribués en 2020 sur tout le territoire corse.

L'IREPS Corse assure une mission de diffusion de documents de prévention (brochures, flyers, affiches...) édités par l'Instance Nationale de Prévention et d'Éducation pour la Santé (Santé publique France).

Grâce à la diffusion, l'IREPS Corse assure le relais de l'information provenant de Santé Publique France et apporte une aide aux différents professionnels qui le souhaitent.

Les usagers en demande de documents de diffusion sont en majorité :

- des professionnels de santé (sages-femmes, médecins, gynécologues, infirmiers...)
- des infirmiers de vie scolaire
- des travailleurs sociaux
- des professionnels des services de prévention en entreprise et mutuelle

Les 5 thématiques les plus demandées :

- Alimentation
- Vie affective et sexuelle
- Tabac
- Vaccination
- Addictions

Envois systématiques

Chaque année, l'IREPS prépare et envoi des informations à ses partenaires sur différents thèmes de santé.

Cette année, le thème principal de ce service s'est organisé autour de la vaccination.

Environ 330 médecins ont reçu une information généraliste en septembre.

Environ 1000 personnes et/ou structures ont été ciblés pour la campagne de vaccination contre la grippe.

Le portail documentaire de l'IREPS Corse

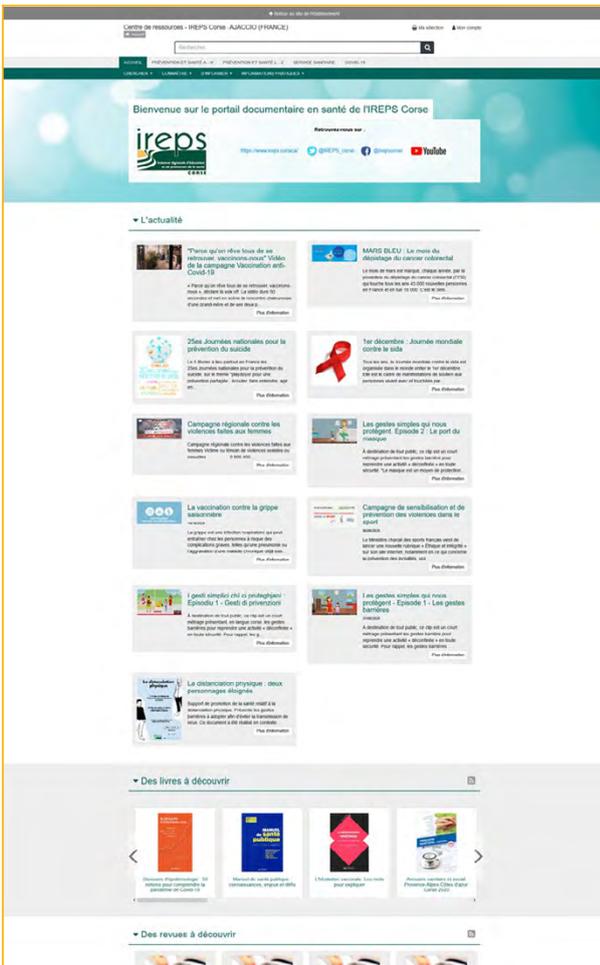
Le télétravail a permis de se pencher plus profondément sur la mise à jour et l'organisation de la nouvelle interface de la base de données de l'IREPS.

La page d'accueil et la partie prévention ont été réorganisées afin de faciliter la communication sur les actualités en promotion de la santé.

Des onglets ont été créés pour faciliter l'accès à l'information.

Lien vers les 2 bases de données

La base BCDI consultable sur Internet avec :



Cette base de données, spécialisée en prévention et promotion de la santé, vous permet de localiser les documents et les outils pédagogiques dans les centres de ressources de l'IREPS Corse.

- un accès à l'intégralité des notices bibliographiques de l'IREPS,
- 3 modes de recherche différents et des options de tris personnalisables (auteurs, éditeurs, mots-clés..),
- la possibilité de créer des paniers de notices et d'en imprimer le contenu,
- une base actualisée en permanence,
- la possibilité de suivre les acquisitions en s'abonnant aux flux RSS.

La base e-sidoc en ligne :

- Un outil plus attractif avec ses nouvelles interfaces au design intuitif et efficace
- Une recherche facilitée par thématique ou par mots-clés.
- Des ressources plus accessibles à partir de son nouveau moteur de recherche aux fonctionnalités enrichies

Différents outils (kits pédagogiques, vidéos, sites internet, serious games, expositions...) y sont référencés et organisés par thématique, ils sont gratuits et disponibles ou téléchargeables en ligne.

Ils sont classés par espaces thématiques

- L'accueil
- Les 2 espaces consacrés à la prévention en santé sont classés par thèmes et par ordre alphabétique
- Un espace spécifique est dédié au service sanitaire et un dernier à La Covid-19





Bienvenue sur le portail documentaire en santé de l'IREPS Corse

ireps
Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé
CORSE

Retrouvez nous sur :

- <https://www.ireps.corse.fr/>
- [@IREPS_corse](#)
- [@ireps.corse](#)
- [YouTube](#)

E-sidoc

Des ressources plus accessibles
à partir de son nouveau moteur de recherche aux fonctionnalités enrichies

Plus attractif
avec ses nouvelles interfaces usagers au design intuitif et efficace

Multi écrans
il s'adapte à tous les terminaux mobiles

Une recherche facilitée
par thématique ou par mots-clés
<https://6209998y.esidoc.fr/accueil>



LA COMMUNICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



**Région
Corse**



**Date de réalisation
Annuel**



Chiffres clés

Pages IREPS Corse 1100 Abonnés sur Facebook, 800 sur Twitter
300 publications annuelles

Pages PRAMCA 236 abonnés sur Facebook, 312 sur Twitter

Pages SISM Corse 188 abonnés sur Facebook, 86 sur Twitter

Site Internet 2035 utilisateurs / 7948 pages vues

4 newsletters mensuelles

Internet et les réseaux sociaux sont aujourd'hui les moyens de communication les plus accessibles et les plus rapides.

Ils permettent de diffuser un grand nombre d'informations et des messages de prévention au moment opportun.

Site internet :

L'année 2020 a vu le site internet enregistrer 2781 visiteurs uniques soit environ 700 de plus que l'an passé

8336 pages vues

Pages les plus visitées :

- La revue web spéciale COVID
- La documentation
- L'appel à projet PRAMCA
- La page Education Thérapeutique du Patient
- La page PRAMCA

Réseaux sociaux :

L'IREPS Corse est présente sur les réseaux sociaux à travers plusieurs comptes Facebook et Twitter.

Ces canaux nous permettent de relayer en direct les campagnes régionales et nationales, les événements ainsi que l'actualité.

800 abonnés suivent le compte Twitter de l'IREPS Corse et 1100 sur Facebook. Chaque année, nous augmentons de 25% le nombre d'abonnés sur les réseaux. Ces outils, au service des professionnels, permettent de relayer, chaque mois, de nombreuses informations, d'enrichir le contenu des pages et d'être à la pointe de l'information.

L'IREPS a choisi de développer aussi des pages thématiques concernant deux de nos missions : la PRAMCA et les SISM.

Ces pages permettent de partager les informations relatives à ces deux thématiques et de créer des supports spécifiques régionaux.

La crise covid a rendu l'utilisation des réseaux sociaux systématique afin de diffuser de l'information vérifiée à nos abonnés. (voir partie Crise Sanitaire)

En moyenne sur l'année, l'IREPS partage entre 250 et 300 publications par an pour une moyenne de lecture de 9000 personnes par mois.

La réactivation de la newsletters.

L'IREPS a choisi de mettre en place une newsletters mensuelle depuis le mois de septembre 2020. Elle relaye les informations régionales et nationales à plus de 600 contacts chaque mois.

Cet outil a également permis de diffuser la campagne de vaccination contre la grippe 2020 à l'ensemble des communes et des communautés de communes insulaires

I GESTI DI PRIVENZIONI



Lavassi spessu
i mani



Tenasi à distanza



Starnutà o tussà
in u so ghjovitu



Adupra falzuletti
à usu unicu



Un tuccà si
a manu



Purtà mascari in un locu
publicu





IREPS CORSE
@IrepsCorse · Organisation à but non lucratif

[Nous contacter](#)

ireps-corse.fr

May 2020 • 31 jours

POINTS CLÉS RELATIFS AU TWEET

Meilleur Tweet a obtenu 8 167 impressions

🌱 Nous vous présentons aujourd'hui notre clip sur les gestes qui vous protègent. Episode 1 : Les gestes barrières ! 🙋
#Déconfinement #GestesBarrieres #Covid19 #Coronavirus

youtu.be/G2hJr_E-Uyo
pic.twitter.com/1CB0u4ssCX

Les gestes qui vous protègent

Episode 1 : Les gestes barrières



4 27 33

[Voir toute l'activité sur Twitter](#)

[Voir l'activité sur Twitter](#)

Meilleure mention a obtenu 120 engagements

 **Centre Hospitalier de Castelluccio**
@CHCastelluccio · 12 mai

{#ARingraziavvi} 🙋❤️#SemiFieri #Sustegnu #Forza C'est la #JournéeInternationaleDesInfirmieres, en cette année particulière nous voulons leur rendre #hommage, leur dire que nous sommes #fier, leur dire #MERCI et #BRAVO @RESEAUCHU @CHBastia @ARSCORSE1 @ClinicSudCorse @IREPS_Corse pic.twitter.com/dqU8fUJ17V



3 8 23

RÉSUMÉ POUR MAY 2020

Tweets	18	Impressions du Tweet	40,1 k
Visites du profil	355	Mentions	30
Nouveaux abonnés	18		

Perspectives : Poursuivre le travail autour de la communication sur les activités de l'IREPS mais aussi sur les campagnes nationales de prévention et de promotion de la Santé.





LA SANTÉ AU CŒUR DES TERRITOIRES

L'ANIMATION TERRITORIALE



**Région
Corse**



Date de réalisation
Année 2020



Chiffres clés

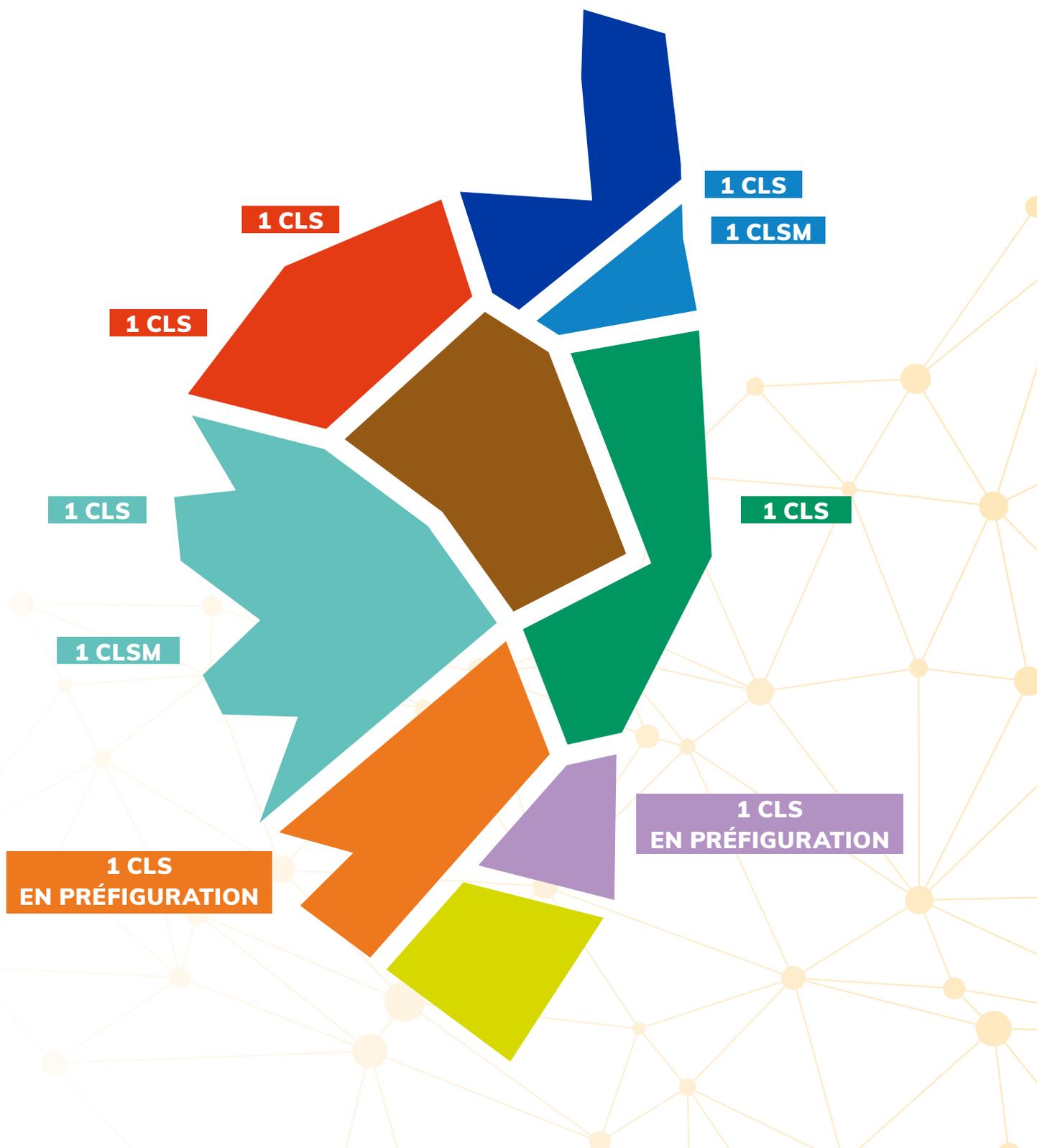
2 préfigurations
initiées en Corse du Sud
2 CLS maintenu en
Haute Corse.
7 territoires suivis

L'IREPS Corse est appelée au titre de sa mission d'animation territoriale à élaborer, suivre et coordonner les Contrat Locaux de Santé en région. Bien qu'ils soient en projet ou en cours de réactualisation l'IREPS participe au maintien des dynamiques et à la réalisation de travaux de diagnostics préalables. En 2020, l'IREPS a pu également participer avec l'ARS de Corse à la réalisation d'une nouvelle stratégie CLS qui vise les 7 territoires suivants :

- **Grand Bastia**
- **Ornanu, Valincu, Taravu, Sartinese**
- **Alta Rocca**
- **Cap Corse**
- **Pays Ajaccien**
- **Extrême Sud**
- **Balagne**
- **Centre Corse**

Les objectifs à poursuivre sur les territoires sont :

- Développer l'offre locale en prévention et promotion de la santé ;
- Déployer les référentiels d'éducation à la santé, des pratiques cliniques préventives ;
- Favoriser une dynamique partenariale visant à faciliter l'accès aux services de réhabilitation et des réponses s'inscrivant dans le cadre de la société 100% inclusive ;
- Promouvoir les organisations locales favorisant la fluidité des parcours, l'accès aux soins, et l'accès aux informations ;
- Améliorer l'accès à la santé des populations vulnérables ;
- Poursuivre l'amélioration continue de la qualité de l'offre de santé ;
- Faire émerger les alliances ;
- Rendre accessible les compétences ;
- Apporter une aide à la mise en œuvre de projets ;



L'année 2020 a permis de définir une stratégie avec l'ARS, d'initier un certain nombre de projets et maintenir des dynamiques dont le travail se poursuivra par la mise en place effective de Contrats Locaux de Santé en 2021.

L'ANIMATION TERRITORIALE - PUMONTI



**Région
Ornanu
Taravu
Valincu
Sartinese**



Chiffres clés

1 projet de CLS
1 groupe de travail « alimentation & santé »
2 intercommunalités
46 communes
24 000 habitants

PRÉFIGURATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Ornano Taravo Valinco Sartenais compte 24 022 habitants. Il regroupe 46 communes et 2 intercommunalités

- La communauté de communes de la Pieve de l'Ornano et du Taravo (12 471 habitants)
- La communauté de communes Sartenais Valinco Taravo (11 551 habitants)

Territoire très majoritairement naturel et agricole

Le PETR est structuré par un maillage urbain littoral de 2 pôles (Porticcio et Propriano), de 3 bourgs-centres (Cozzano, Santa-Maria-Siché/Grosseto-Prugna, et Petreto-Bicchisano) et un pôle Sartenais organisés autour d'un réseau routier relativement dense.

L'axe santé du projet de territoire

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural a inscrit la santé comme un axe majeur de son projet de Territoire. En partenariat avec l'IREPS le champ de la santé a été investi à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT) « un piattu in piu » (voir fiche PAT). Ce travail local réalisé avec les principaux acteurs issus du social, du médico-social et du sanitaire a permis d'engager une véritable dynamique en matière de santé.

Le groupe de travail « santé et médico-social » qui a alors vu le jour a permis la déclinaison d'actions en matière de prévention et de lien social autour d'un déterminant important de la santé qu'est l'alimentation.

Ces premiers travaux au sein du PAT, ont constitué les prémices d'un projet plus large. Il a été mis en évidence le besoin de développer une démarche permettant d'agir sur la Santé.

En 2019, le travail autour de la promotion de la santé s'est alors renforcé. Avec le soutien de l'IREPS, l'ARS de Corse a été sollicitée pour l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire du PETR.

En 2020 les premiers travaux ont eu pour objectif d'élargir notre connaissance en matière de santé, de dynamiser les initiatives et de mettre en lien des dispositifs qui pourraient favoriser l'émergence d'un projet adapté aux besoins et aux réalités du terrain.

Ce travail de préfiguration a débuté par la réalisation d'un diagnostic quantitatif et qualitatif en matière de santé qui comprend :

- Les données démographiques
- L'offre de soins
- La répartition des structures, services et actions
- L'état de santé de la population

A la fin de l'année 2020 une rencontre entre l'ARS, le territoire et l'IREPS a permis de présenter le travail préalable et de convenir de la signature d'une convention de préfiguration prévue initialement en décembre puis décalée en 2021.

Ponctuellement L'IREPS participe à des événements organisés par ses partenaires. En janvier 2020 l'IREPS a participé à un café des partenaires réalisés au PAEJ de la FALEP à Sartène avec une vingtaine de partenaires intervenants auprès des jeunes sur le sartenais Valinco permettant de nouer des contacts pour la suite des travaux sur le territoire.

L'année 2020 a permis de débiter la réalisation d'un portrait de territoire et de préparer la signature d'une convention de préfiguration prévue pour 2021.

L'ANIMATION TERRITORIALE - PUMONTI



Région
Alta
Rocca



Date de réalisation
Année 2020



Chiffres clés

12 rencontres
réalisées en 2020
20 partenaires rencontrés
1 rencontre citoyenne
au collège de Levie

PRÉFIGURATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La fin de l'année 2019 a marqué le lancement de la construction d'un Contrat Local de Santé sur le territoire de la communauté de commune de l'Alta Rocca.

Un premier travail de diagnostic quantitatif et qualitatif a été effectué.

La Communauté de Commune de l'Alta Rocca est un territoire de Corse-du-Sud composé de 18 communes dont le siège se situe à Levie.

Principalement rural, ce territoire s'étend du littoral à la montagne. La population totale de la CC de l'Alta Rocca s'élève à 8 467 habitants dont 34% de la population du territoire a plus de 60 ans

En 2019, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca, l'ARS de Corse et l'IREPS de Corse ont entrepris des travaux en matière de santé.

En 2020 a débuté la réalisation d'un état des lieux partagé du territoire autour de :

- L'offre en matière de santé et de prévention.
- L'accompagnement social et médico-social.
- L'accès aux droits.

Une commission Santé/social a été réunie 2 fois et s'est élargie à d'autres partenaires.

Durant la période préélectorale de 2020, des rencontres individuelles ont été réalisées sur la partie montagne et littorale de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca. Au total ce sont plus de 20 partenaires qui ont ainsi été consultés.

En mars 2020 une consultation citoyenne a été effectuée avec un groupe de jeunes de 11 à 14 ans du collège de Levie.

En novembre 2020 une réunion avec l'ARS et les représentants du territoire, a permis de présenter le travail préalable et de convenir de la signature d'une convention de préfiguration prévue initialement en décembre puis décalée en 2021.

L'année 2020 a permis la réalisation d'un portrait de territoire assez précis en matière de santé en Alta Rocca qui se poursuivra par la mise en place effective d'un Contrat Local de Santé prévue en 2021.

L'ANIMATION TERRITORIALE - CISMONTI

	Région Ile Rousse Balagne		Date de réalisation Annuel
	Chiffres clés 3 réunions 35 partenaires mobilisés 5 partenaires institutionnels mobilisés (ARS, CC IRB, Préfecture, CPAM, MSA) Coordination entre le CLS et la CPTS de Balagne Mise en place dans le cadre du CLS d'un site DASRI		

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ILE ROUSSE - BALAGNE

Suite au succès du premier CLS mené sur le territoire de la communauté de communes Ile-Rousse-Balagne, fort de cet engagement cette collectivité a souhaité renouveler la démarche. L'année 2019 ayant été consacré à la mise en place des instances et la définition des axes et objectifs principaux. L'année 2020 a permis de définir les objectifs opérationnels de futur contrat et devrait aboutir à la signature.

Réunion en plénière avec le comité technique du CLS regroupant 35 personnes différentes.

Restitution des travaux et présentation des potentiels objectifs avec priorisation de ces derniers.

Création d'un groupe de travail DASRI (CIAS, CPTS, ARS)

Animation d'un groupe de travail Santé des jeunes (MDA, CMP, Mission Locale rurale, Ex ANPAA, ADPS, CIAS IRB)

Présentation à la nouvelle mandature des travaux réalisés.

Bilan/ Projection : Signature du CLS en 2021



<p>Rubrique 1 sur 13</p> <p>Enquête Citoyenne Santé - CLS Bastia</p> <p>Ce questionnaire anonyme nous permet de mieux prendre en compte vos avis, ressentis et attentes en matière de Santé sur la ville de Bastia.</p> <p>Etes-vous :</p> <p><input type="radio"/> Un homme</p> <p><input type="radio"/> Une femme</p>	<p>Rubrique 1 sur 13</p> <p>Inchiesta Salute - CLS Bastia</p> <p>Issu quistiunariu anònimu ci permette di piglià in contu i vostri parè, i vostri sintimi è e vostre attese in quant'à a salute in a cità di Bastia.</p> <p>Site :</p> <p><input type="radio"/> Un omu</p> <p><input type="radio"/> Una donna</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'ANIMATION TERRITORIALE - CISMONTI



Région
Bastia



Date de réalisation
Annuel



Chiffres clés
1 Atelier de l'avenir
avec les citoyens
1 enquête sur la
Santé des citoyens

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ BASTIA

Le début d'année 2020 a été consacré à la continuité des travaux d'analyse des besoins du futur CLS 2 via un atelier participatif et la réalisation d'une enquête web auprès des citoyens.

Des travaux avaient commencé sur la préparation d'un séminaire sur les TDA/H, l'organisation des SISM avec le collectif Bastia et une réflexion sur un colloque « bien vieillir ».

Cependant, l'année 2020 fut marquée par la COVID et les élections municipales. Le principal travail a donc été de conserver le lien avec le référent technique du CLS mais aussi les acteurs du territoire et de pouvoir concrétiser les SISM.



PÔLE SALUTE !



Région
Bastia



Date de réalisation
2020



Chiffres clés

30 personnes reçues
55 partenaires rencontrés
210 membres sur le groupe Facebook « Pôle Salute ! »
60 posts sur les réseaux sociaux

Les travaux d'élaboration du Contrat Local de Santé de la ville de Bastia, ainsi que l'analyse des besoins sociaux, ont mis en lumière la nécessité d'avoir un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour l'ensemble des citoyens nécessitant un accompagnement relatif à la santé au sens global en termes d'accès aux droits et d'informations.

A cet effet, l'IREPS Corse a obtenu le marché de la mairie de Bastia pour la création d'un pôle de Santé au sein de la Maison des Services Publics de Lupinu.

Le pôle Salute ! a été ouvert au public le 6 janvier 2020.

SALUTE!

Il a pour missions principales :

- **Accueillir et informer les habitants sur les questions de promotion de la santé**

- **Accompagner et orienter en fonction des besoins vers les structures ou services partenaires, notamment les situations les plus complexes**

- **Faire remonter les besoins identifiés dans le cadre de l'accueil de la population, y compris s'il n'existe pas de réponse à l'heure actuelle.**

- **Assurer une information pertinente et continue par le biais des outils les plus appropriés (numériques...) et plus particulièrement sur la page « Santé » du site internet de la ville.**

- **Construire et déployer en collaboration avec les services de communication de la ville une campagne de communication grand public via tous les supports disponibles afin d'assurer une information santé continue.**



Les premiers mois de l'année ont permis de faire découvrir le Pôle Salute ! aux partenaires par le biais de rencontres et de temps d'échanges.

La diffusion d'informations se fait principalement par le groupe Facebook géré par la mairie de Bastia ainsi que sur son site internet.

Malgré la crise sanitaire le Pôle Salute ! a pu maintenir une communication avec le public par une diffusion continue des informations santé, mais aussi les relations avec les partenaires par téléphone et voies dématérialisées.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



**Région
Ornano
Taravo
Valinco
Sartenais**



Chiffres clés

1 réunion du groupe « santé & alimentation »
7 partenaires
3 projets d'actions pour le territoire
1 témoignage au 5^{es} Rencontres Nationales de Fabrique Territoire Santé

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de **santé** de ce territoire.

Depuis 2018 l'IREPS contribue au PAT « un piattu in piu » de l'Ornano Taravo Valinco Sartenais et permet la prise en compte d'un déterminant majeur de la santé que représente l'alimentation.

En début d'année 2020 l'animation du groupe de santé et médico-social du PAT a poursuivi son activité avec un certain nombre de projets à mettre en place tels que :

- **L'organisation d'une conférence « santé et alimentation »**
- **La réalisation avec le Dr Faure et le SSR Cardio du CH-Bastia d'un travail de formation pour les professionnels de santé des structures telles que l'ADMR, le CH-Sartène et l'EHPAD de Propriano.**
- **L'organisation de 2 repas intergénérationnels dans les écoles avec les bénéficiaires de l'ADMR.**

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du PETR OTVS, la Fabrique Territoire Santé a invité l'IREPS à participer aux 5^{ème} Rencontres Nationales de Fabrique Territoire Santé qui se sont tenues le 17 janvier 2020, à Bordeaux, sur le thème : **Alimentation et Santé : la territorialisation des politiques publiques.**

L'IREPS a réalisé une présentation des travaux du PAT. Ce témoignage effectué en atelier avec un nombre important d'acteurs venus de toutes les régions de France a permis une valorisation des actions entreprises par le groupe de partenaires du territoire animé par l'IREPS depuis 2018.



QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire.

QUATRE CHAMPS D'ACTION :

- Fédérer et promouvoir les initiatives**
- Innover et accompagner les projets**
- Sensibiliser et accompagner la transition**
- Communiquer et informer tous les acteurs**

UN PIATTU IN PIÙ

SIX DOMAINES D'INTERVENTION :

- Économie alimentaire & sociale
- Développement du territoire
- Culture & patrimoine
- Nutrition & Santé
- Éducation & Médiation
- Insertion professionnelle

L'année 2020 a permis de débiter la réalisation d'un portrait de territoire et de préparer la signature d'une convention de préfiguration prévue pour 2021.

PLATEFORME ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



Région
Corse



Date de réalisation
Annuel



Chiffres clés

2 formations « dispenser l'ETP »
20 personnes formées sur l'année
5 structures accompagnées
22 programmes en cours sur la région

L'éducation thérapeutique a pris une place importante en région. Chaque acteur dispose de ses propres supports de travail et un besoin grandissant d'un lieu spécialisé centralisateur sur la thématique a rapidement émergé. Depuis 2015, l'IREPS en partenariat avec l'ARS de Corse a mis en place une plateforme spécifique ETP qui permet aux acteurs de trouver un appui méthodologique, un accompagnement ainsi qu'une base de ressources documentaires. L'ensemble de l'équipe a suivi une formation de 40h « Dispenser l'ETP » ainsi que pour certains membres une formation de coordinateur de programme ETP.

La Corse est une région touchée fortement par les maladies chroniques. L'Éducation Thérapeutique du Patient permet au malade mais également à son entourage d'apprendre à vivre avec la maladie, le but étant de le rendre le plus autonome possible et de conserver une meilleure qualité de vie.

La plateforme ETP de l'IREPS ne s'adresse pas au patient mais aux professionnels de santé souhaitant s'inscrire dans cette démarche. De l'élaboration à la mise en place du programme, de la création d'ateliers à l'évaluation, elle apporte une expertise afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet.

La plate-forme est composée de différents aspects :

- La méthodologie de projet
- Les ressources documentaires
- Une communication régionale partagée
- La coordination des activités menées au niveau régional
- L'impulsion de programmes en région
- Les formations
- L'aide à l'évaluation
- L'appui à la création d'ateliers

La plateforme ETP est le relai entre les professionnels et l'organisme formateur régional Interform qui propose 4 formations annuelle.

PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DU MALADE CHRONIQUE VERS L'AUTONOMIE



Région
Corse



Date de réalisation
Annuel



Chiffres clés

19 actions financées
8 réunions sur l'évaluation
15 rencontres partenaires
1 rapport d'évaluation à mi-parcours

L'IREPS de Corse porte la Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA). Cette plateforme a bénéficié d'une réponse favorable de la Direction Générale de la Santé à l'appel à projet « accompagnement à l'autonomie en santé » inscrit à l'article 92 de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016. Ce projet a une durée de 5 ans.

Cet appel à projets, a pour objectif d'expérimenter des projets pilotes innovants, reproductibles et diversifiés qui permettront aux personnes malades, en situation de handicap ou à risque de développer une maladie chronique, de disposer d'informations, de conseils, de soutiens et de formations leur permettant de maintenir ou d'accroître leur autonomie, de participer à l'élaboration du parcours de santé les concernant, de faire valoir leurs droits et de développer leur projet de vie.

La PRAMCA s'adresse aux malades chroniques, à leur entourage ainsi qu'aux professionnels des pathologies les plus représentatives du territoire : le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer, les BPCO ainsi que les affections psychiatriques de longues durées.

Pour mener ce projet de recherche-action des attentes pointues sont attendues en termes d'évaluation.

Plusieurs niveaux d'investigation ont été nécessaires :

- Un cadre évaluatif national
- Une évaluation du dispositif au niveau régional
- L'évaluation des actions des porteurs de projets

La PRAMCA a lancé son Appel à Projet en janvier 2020 avant l'arrivée de la crise sanitaire. Les acteurs ayant encore été très nombreux à répondre, ce ne sont pas moins de 20 actions qui ont pu se dérouler malgré le contexte sanitaire.

Les partenaires ont su mener leurs actions en s'adaptant au mieux, nous avons pu découvrir le 1^{er} Salon du Diabète Numérique organisé par l'Association Les Diabétiques de Corse qui a rencontré un très grand succès.



La formation « Dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient » dispensée par Interform a pu être maintenue avec une partie réalisée en distanciel.

Le lancement de l'application « My Charlotte » portée par le Bastia Institut du Sein qui permet aux patientes d'être accompagnées de manière quotidienne durant la maladie.

L'équipe évaluation de la PRAMCA a travaillé autour de 3 axes :

L'adaptation du DELPHI national au contexte régional.

Le travail a porté sur l'évaluation de l'empowerment organisationnel et collectif. Plusieurs critères et indicateurs ont été sélectionnés et complétés au regard de l'intégralité des projets et activités mises en place sur le territoire. Le travail d'évaluation a pour mission de produire de la connaissance sur les éléments repérés comme efficaces et ou prometteurs de la coordination d'un programme d'accompagnement à l'autonomie en santé et sur la mise en place d'une action.

L'évaluation du dispositif régional.

L'IREPS a réalisé une analyse à mi-parcours de la Plateforme Régionale d'Accompagnement du Malade Chronique vers l'Autonomie (PRAMCA).

Cette analyse concerne l'intégralité des activités conduites par l'IREPS Corse ainsi que celles des acteurs, partenaires de la PRAMCA.

Elle a pour but d'analyser ce qui a été réalisé entre la fin de l'année 2017 jusqu'à la moitié de l'année 2020. Elle constitue un outil qui permet de faire le lien et de vérifier la cohérence des actions menées avec les objectifs initiaux de la plateforme. Elle permet de rendre compte des points positifs ainsi que des points à améliorer. Ces travaux permettent de mettre en avant l'évolution produite par la plateforme autour des maladies chroniques par rapport à la situation initiale et ce autour des 20 objectifs fondateurs de la PRAMCA.

Ces travaux ont pour double finalité d'améliorer la qualité du projet pilote avec le cadre éthique et méthodologique de la promotion de la santé et de mettre en lumière des décalages potentiels avec les objectifs initiaux.

Les outils pour les acteurs

Enfin, pour l'évaluation des actions des porteurs de projets en région nous avons construit des outils communs permettant de synthétiser les apports de chacun aux objectifs préconstruits. Les éléments produits permettent d'obtenir une vue d'ensemble des activités menées autour de notre plateforme sur l'ensemble du territoire en analysant leurs forces et faiblesses.



1 ^{ère} PARTIE	2 ^{ème} PARTIE
10H30 12H00	15H30 17H00

Logos for 'ars', 'AFD 20', 'ireps', and 'PRAMCA' are also present at the bottom right.





LES PROJETS 2020

1^{RES} ASSISES TERRITORIALES DE LA SANTÉ



Région
Corse



Date de
réalisation
2019-2020



Chiffres clés

350 personnes présentes
8 groupes de travail post assises
50 professionnels associés
9 fiches actions rédigées
7 zoom sur les territoires

Les premières Assises Territoriales de la Santé, organisées les 5 et 6 juillet 2019 à Corte par la Collectivité de Corse, ont été l'une des principales rencontres régionales en matière de santé.

Le programme de ces deux journées, composées de séances plénières et d'ateliers interactifs, a permis d'aborder un large panel de thématiques liées à la santé en Corse.

Les 11 ateliers autour de l'offre de soin et de prévention organisés lors de ces journées ont permis de mettre en lumière les forces et les faiblesses des micro-territoires et d'envisager des pistes de réflexions et d'actions.

Grâce aux nombreux partenaires présents et à la qualité des échanges, une multitude d'informations ont été recueillies permettant de dresser un riche état des lieux.

Sur cette base, la Collectivité de Corse en partenariat avec l'IREPS, a souhaité poursuivre la démarche à travers l'animation de groupes de travail dont les thématiques issues des Assises Territoriales de la Santé sont les suivantes :

- Attractivité des métiers d'aides à la personne en milieu rural
- Repérage des fragilités chez les personnes âgées
- Attractivité du territoire pour les professionnels de Santé
- Conduites addictives : le risque des écrans
- Conduites addictives chez les adolescents
- Santé, soins de supports et de bien-être
- Construction d'une trajectoire vers un CHRU
- Dépistage et prise en charge du handicap
- Etudes supérieures et enseignement

Neuf réunions régionales ont alors été organisées et animées par l'IREPS entre le 13 novembre 2019 et le 27 février 2020,

Pour gagner en efficacité, les groupes ont réuni moins de dix participants sélectionnés parmi les experts locaux.

Pour faciliter l'adhésion et la participation de tous, les rencontres ont été organisées pour la plupart en visioconférences entre Ajaccio et Bastia avec un animateur et un rédacteur sur chaque site.

Chaque groupe de travail s'est réuni au moins une fois (à l'exception du groupe Etudes supérieures et enseignement en médecine) dont les restitutions ont permis de fixer des objectifs opérationnels et des perspectives d'actions déclinées, ci-après, pour chacun des thèmes.

Ces groupes de travail ont permis l'élaboration de fiches actions thématiques.

Par ailleurs, l'IREPS a également remis à la Collectivité de Corse plusieurs documents :

- Le regard citoyen réalisé en amont des assises qui est une étude qualitative regroupant l'avis des citoyens exprimé lors des consultations de Petreto et de Balagne. Mais également l'analyse des données réalisées à partir des travaux menés annuellement.
- La synthèse destinée aux élus du regard citoyen, qui résume les points les plus importants des échanges.
- Les comptes rendus des ateliers.
- La cartographie permettant d'avoir une vision global par thématiques des forces et des faiblesses par micro-territoires.

Une présentation des différents supports a pu avoir lieu au mois de mai 2020.

Zoom sur les territoires

Aiacciu, Dui Sevi, Dui Sorru

Accès aux soins

- Pas de coordination dans la prise en charge transversale du patient psychiatrique
- Pas de structure pour conserver le lien parent/enfant lors d'une hospitalisation psychiatrique
- Présence de consultations avancées à Carghjese

Accès aux droits

- Problème au niveau des mesures de protection pour les femmes battues, pas d'accompagnement pour les enfants témoins ou victimes de violences
- Forte demande d'accompagnement social pour les familles de patients

Déterminants de la Santé

- Problématique de la pollution très présente
- Manque de prévention en santé mentale
- Peu d'accompagnements pour les malades chroniques



Taravu, Ornanu, Valincu, Sartinese

Accès aux soins

- Fortes difficultés d'accès aux soins
- Pas d'urgence médicale dans le rural
- Peu de spécialistes sur le territoire
- Besoin d'accompagnement pour l'hospitalisation à domicile

Accès aux droits

- Présence des services sociaux dans les pôles urbains
- Présence d'une Maison des Services Publics à Petreto

Déterminants de la Santé

- Actions du programme Bien Vieillir
- Actions de prévention à destination des jeunes à construire
- Peu d'ateliers pour les malades chroniques

SEMAINE D'INFORMATIONS SUR LA SANTÉ MENTALE



Région
Corse



Date de réalisation

Prévues tout d'abord du 16 au 29 mars,
puis reportées du 10 au 25 Octobre.



Chiffres clés

10 réunions de préparation
40 partenaires réunis
17 actions préparées

Les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.

LES CINQ OBJECTIFS DES SISM

- 1. SENSIBILISER le public aux questions de santé mentale.**
- 2. INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.**
- 3. RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.**
- 4. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.**
- 5. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité**

Pour l'édition 2020, l'IREPS Corse a assuré la continuité de la coordination en région.

Comme chaque année les usagers, les professionnels et les territoires se sont mobilisés pour informer, sensibiliser, débattre, etc. autour de la santé mentale auprès de différents publics sur l'ensemble de la Corse.

L'édition 2020 des SISM qui devait se tenir initialement du 16 au 29 mars 2020 avec 17 événements (Conférences-débats, ateliers, émission radio, Spectacle de danse etc.) a dû être reportée au mois d'octobre en raison de la crise sanitaire.

La préparation de ces actions avait nécessité de nombreux temps de travail, au niveau régional mais aussi au sein de collectifs locaux comme celui de Bastia*.



Malgré un contexte particulier, la plupart des acteurs ont toutefois maintenu leurs actions et la dynamique en s'adaptant aux nouvelles contraintes.

Les innovations de l'année 2020 :

- Réalisation par les usagers du GEM Bastia, CH Bastia, Clinique San Ornello de 200 rubans verts pour la Santé Mentale pour les SISM
- Utilisation d'outils numériques :
 - -Mise en place d'un dossier de travail web partagé permettant de retrouver l'ensemble des informations, actions, et réalisations des collectifs
 - Visio-conférence



Partenaires associés :



Association Addiction France
Isatis
Cdad
Aract Corse
Falep Stella Maris
Education Nationale
Communauté de Communes de L'Alta Rocca
Cias Capa
Falep

Cias Balagne
Cpts Balagne

*Membres Collectif Bastia :

Gem « Se Construire Ensemble »,
Isatis, Centre Hospitalier De Bastia,
Centre De Jour « La Villa De San Ornello »,
Clinique Du Cap, Ville De Bastia, Ireps Corse.

Enfin, 8 actions ont pu être reportées au mois d'octobre contre 17 initialement prévues en mars. A partir de 2021 les SISM se dérouleront au mois d'octobre dans le cadre de la journée mondiale de la santé mentale.

ENQUÊTE FNES ACTIONS PROMETTEUSES DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO SOCIAUX EN PROMOTION DE LA SANTÉ



Région
Corse



Date de
réalisation
2020



Chiffres clés
4 structures sollicitées
1 rapport présenté

L'IREPS est engagée aux côtés de la FNES sur un projet de développement de la promotion de la santé dans les établissements médico-sociaux depuis 2018.

Après un travail de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des acteurs sur le déploiement de la promotion de la santé dans leurs établissements, la FNES a souhaité développer un référentiel d'actions prometteuses dans ce domaine.

Pour cela, la fédération a mis à contribution chaque région pour identifier les acteurs sur chaque territoire déployant des actions inspirantes dans ce domaine.

L'IREPS Corse s'est mobilisée sur cette mission. Après un moment de recensement et d'appel à contribution important et assez difficile compte tenu de la période de confinement, l'IREPS a pu identifier 4 structures volontaires pour participer à ce travail. Ainsi la Casa di Ricci, l'Association France Handicap, l'hôpital de Bastia (service unité mémoire) et l'association Aitut'à ont apporté des contributions qui ont permis de constituer le matériaux de notre région.

Ce travail s'est déroulé en deux étapes.

- L'appel à contribution auprès des partenaires pour remplir un questionnaire de type survey monkey en ligne. Cette étape permettait de renseigner les principaux éléments des actions réalisées. A partir de ces informations la Fnes identifiait les actions qui entraient ou non dans leurs grilles de sélection.

- La réalisation d'un entretien semi-directif par l'IREPS pour aborder de façon plus détaillée, plus fine les projets et permettre de mettre en valeur les facteurs de réussite, les facteurs de reproductibilité, les points de vigilance. Ces éléments, repris ensuite par notre fédération ont permis d'établir un référentiel qui compilait toutes les fiches des différentes régions.



Appel
à contribution

Retour avant le 23 mars 2020

ENQUÊTE SUR LES ACTIONS PROMETTEUSES DE PROMOTION DE LA SANTE

Ce référentiel édité par la Fnes est mis en ligne sur le site de Santé Publique France et permet aux acteurs souhaitant inscrire leurs établissements en promotion de la santé de trouver des actions inspirantes qui ont des évaluations prometteuses.

Pour faciliter le passage à l'action, les coordonnées des acteurs sont disponibles pour permettre d'échanger plus en détail sur les actions afin de pouvoir sinon les reproduire pouvoir s'en inspirer.

ANIMATION DE GROUPE DE TRAVAIL PAIR-AIDANCE



Région
Corse



Date de
réalisation
2020



Chiffres clés
12 partenaires
3 réunions

En région la démocratie sanitaire se développe sur l'ensemble du territoire. Pour compléter les axes déjà déployés en région un volet important se construit autour de la pair-aidance.

Pour développer cet objectif 2 grandes étapes sont mises en œuvre : la mise en place d'une formation et la création de documentations pour les professionnels et le grand public.

En 2020 l'Ireps a animé un groupe de travail régional sur la pair-aidance.

L'objectif était de réaliser un travail sur les représentations autour de la thématique auprès des représentants d'associations et d'utilisateurs.

Ainsi l'Ireps Corse a construit un matériau à partir de techniques participatives et numériques permettant de construire le socle de l'ensemble des travaux. Cette année a permis de mettre en évidence les éléments de définition communs, les points de vigilance, le partage d'un référentiel ainsi que les conditions de mise en œuvre.

Les travaux se poursuivront en 2021 avec l'édition des documents ainsi que la mise en place des premiers modules de formation.

L'animation de ces groupes de travail se poursuit en 2021.

SERVICE SANITAIRE



Région
Corse



Date de
réalisation
Février
2020



Chiffres clés

120 étudiants formés
2 sessions (1 sur Ajaccio
1 sur Bastia)
1 guide pédagogique créé

Le service sanitaire est lancé depuis la rentrée 2018 pour les 47 000 étudiants en santé. Les agences régionales de santé co-président avec les recteurs d'académie, le comité régional du service sanitaire pour la mise en œuvre et le pilotage.

En région, l'IREPS Corse est associée au comité de pilotage régional. Notre instance intervient au sein des instituts de formation pour permettre aux élèves de mieux appréhender leur posture en éducation pour la santé.

L'IREPS a tout d'abord créé des guides pratiques :

- Un guide généraliste en promotion de la santé, qui reprend les principales étapes pour mener un projet en promotion de la santé.
- Des guides thématiques pour référencer les ressources existantes autant sur les référentiels de bonnes pratiques que les informations actualisées ou les outils en ligne.

Ces documents sont mis à jour chaque année au regard des retours des étudiants et de leurs besoins et de l'actualisation des données et des connaissances. Diffusés en début d'année, ils sont le fil conducteur pour la construction de leur projet.

Lien vers les guides sur notre base de données e-sidoc :

<https://6209998y.esidoc.fr/site/service-sanitaire/ressources-a-disposition/connaissance-des-thematiques>

En 2^e intention, l'IREPS met en place des sessions pour travailler en direct avec les étudiants, in situ à Ajaccio et à Bastia, elles se déroulent après l'enquête épidémiologique et la définition de leurs objectifs d'intervention.

Les séances ont pour vocation de travailler sur le contenu de leurs interventions à la fois autour des messages, de la posture en éducation pour la santé et surtout en leur proposant des supports (outils pédagogiques, jeux, supports ludiques...) permettant d'aborder la séance sous un mode participatif.



Cette action est évaluée chaque année et les cadres infirmiers comme les étudiants sont très satisfaits des interventions. Les établissements où sont réalisés les stages font également des retours très positifs sur les apports de l'IREPS pour le contenu des séances.

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION 2020



La Semaine européenne de la vaccination (SEV) a lieu chaque année au mois d'avril. Elle est organisée sous l'impulsion de Santé publique France avec l'implication des professionnels de santé et de nombreuses structures : centres de vaccination, centres de protection maternelle et infantile, établissements de santé, organismes d'Assurance maladie, mutuelles, collectivités territoriales et locales, autres services de l'État, associations.

En 2020, La SEV s'est déroulée pendant la période de confinement, proposant un thème d'autant plus actuel.

Elle a mis en évidence la valeur des vaccins et l'importance de la vaccination pour se protéger et protéger les autres contre les maladies infectieuses.

La Semaine Européenne de la Vaccination constitue un temps fort pour rappeler les bénéfices des vaccinations et pour profiter de faire un point sur nos vaccinations et celles de nos proches.

Au cours de cette semaine, de nombreux acteurs se mobilisent : organisation de conférences, mise en place d'expositions, vérification des carnets de vaccination et éventuelle vaccination... Autant d'actions de proximité pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.

Le thème retenu cette année fût « La meilleure protection, c'est la vaccination ! » pour rappeler à tous qu'une simple vaccination permet d'être protégé toute sa vie contre de nombreuses maladies.

En raison du contexte sanitaire, les évènements de grande envergure comme les villages « vaccination » qui avaient été programmés n'ont pu avoir lieu et les actions de proximité ont été déprogrammées.

L'IREPS a choisi d'orienter ses activités sur le partage d'informations et le maintien des relations avec les partenaires au travers d'une :

- Veille documentaire sur l'actualité vaccinale pour :
 - mettre à disposition des ressources (documents, diaporamas, outils web...)
 - partager des visuels, mutualiser les supports de communication nationaux et régionaux (affiches, dépliants, spots radio...)
- Rédaction de la web revue édition spéciale « Semaine européenne de la vaccination »
- Prise en charge des commandes des partenaires

Une visibilité incertaine quant à la réalisation d'actions dans le cadre de cet évènement pour 2021.

LES CONFÉRENCES REPORTÉES

SÉMINAIRE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT



Région
Grand
Bastia



Chiffres clés

2 réunions

8 partenaires mobilisés

L'idée d'un colloque DYS a été initiée en 2017 par le Dr Anthony SANCHEZ, pédiatre spécialisé en neuropédiatrie. Au regard de l'engouement généré par la première édition de 2017, tous les partenaires ont souligné l'importance d'une telle manifestation.

Dans la continuité de notre collaboration avec la ville de Bastia et dans le cadre de son Contrat Local de Santé, nous avons inscrit à la programmation 2020 un débat dédié aux troubles du développement sur la thématique des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH/H).

Ces moments d'informations, d'échanges et de partages se veulent un lieu privilégié pour contribuer à la réduction des inégalités de santé et lutter contre la stigmatisation avec l'ensemble des partenaires.

Pour cette édition 2020, les conditions de travail sont déjà bien instaurées avec les partenaires que ce soit d'un niveau logistique ou scientifique.

Une première réunion de calage et de recueil a eu lieu le 28 janvier permettant de définir la thématique à aborder (TDA/H), les partenaires à associer, le format de la conférence et d'évoquer quelques aspects techniques (réservation salle, buffet ou pas, sécurité, inscription web, communication, ...)

Lors de la 2^e réunion du 14 avril un programme prévisionnel a été constitué et les partenaires se sont concertés pour savoir si la conférence était maintenue dans quelles conditions (visio, nombre de participants, ...) en adéquation avec la crise sanitaire.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu avec l'ensemble des acteurs de repousser la conférence lorsque les conditions le permettraient.

Attente de la réouverture des lieux de spectacles et des conditions liées au COVID

LES CONFÉRENCES REPORTÉES

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME : DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE



Région
Ajaccio



Date de
réalisation
Annulé



Chiffres clés

8 partenaires mobilisés
4 réunions de préparation
9 stands d'informations prévus
9 présentations
de projets prévus

Événement organisé par l'IREPS Corse en partenariat avec la Ville d'Ajaccio, Dr Sanchez, Espoir Autisme Corse, Le Centre Ressources Autisme et Aiut'a

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville d'Ajaccio et pour donner suite à une demande des partenaires du territoire, l'IREPS Corse a pris l'initiative d'organiser une conférence autour du parcours autisme. En effet les familles et les partenaires mettent en avant les difficultés d'agir auprès des personnes ayant un TSA aussi bien durant l'enfance qu'à l'âge adulte. La promotion de la santé passe par une meilleure connaissance des outils et dispositifs disponibles, pour cela l'enjeu de cette conférence était de mettre en lumière les projets nombreux des partenaires du territoire.



Les partenaires associés :

CRA / AIUTA / MDPH / Dr. SANCHEZ / ESPOIR AUTISME CORSE / VILLE D'AJACCIO

Programme prévisionnel :

- 13h15 Accueil Café
- 13h45 Ouverture
- 14h00 Les TSA, état des connaissances actuelles – MA. SANTANA, D. TROUILLEZ (CRA)
- 14h20 Diffusion d'un court métrage : Mon petit frère de la lune
- 14h30 Le parcours de la personne TSA en Corse du Sud - MDPH
- 14h50 Intervention du Dr LEDOYEN sur le dépistage*
- 15h10 Suivi médical d'un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme - Dr SANCHEZ
- 15h30 Questions
- 15h45 Pause stands info
- 16h00 vidéo particularité sensorielle + «Adaptation de matériel et TSA « - A. GRISONI
- 16h20 la sexualité et l'autisme - J. LE BERRE, Neuro psychologue
- 16h40 Présentation du SAMSAH (Mme Ferrari) * Présentation du Projet de M.A.S les Magnolias C. PERETTI et Dr R. FRANÇOIS
- 17h00 Questions
- 17h15 Fin



L'IMPACT DE LA CRISE COVID

Cette année l'activité de l'IREPS a été bouleversée par la crise COVID-19. La première partie de ce document présente les missions, qui malgré le contexte, ont pu être, non sans mal, adaptées et menées à bien.

Au sein de la deuxième partie, il s'agira de présenter les actions nouvelles qui se sont imposées durant cette période se substituant parfois à des missions irréalisables mais dans la majorité des cas en s'ajoutant à l'activité quotidienne.

En effet, il semble important de souligner au sein de ce rapport que durant la période de confinement de mars 2020, l'IREPS a su montrer sa réactivité et son adaptabilité notamment en amenant la promotion de la santé à la place importante qui était la sienne durant cette crise qui n'était pas uniquement sanitaire.



Nous avons répondu aux nombreuses sollicitations de l'ARS sur des missions nouvelles, ce qui nous a permis d'apporter notre contribution et notre soutien durant cette période parfois déconcertante.

La présentation qui suit permettra de décrire et valoriser un travail réalisé par l'ensemble de l'équipe de l'IREPS. Des missions, des approches, un thème et un contexte totalement nouveaux qui ont nécessité parfois d'adapter les pratiques dans des délais très contraints pour mener notre rôle de relais d'information.

L'IREPS a su porter des valeurs inhérentes à la promotion de la santé essentielles dans une période comme celle-ci, être garante de la littéracie en santé, tête de réseaux en promotion pour la santé sur les territoires, afin de porter et poursuivre les approches contribuant à accroître le contrôle des populations sur leur santé, renforcer la cohésion sociale et la solidarité, et (re)construire la confiance publique et la responsabilité collective.

DOCUMENTATION COVID



**Région
Corse**



**Date de
réalisation
Annuel**



Chiffres clés
2 demi-journées d'échanges
2 boîtes à outils

Cette année la crise sanitaire a impacté l'organisation du service du centre de ressources.

Fermé physiquement pendant le 1er confinement, puis sur rendez-vous jusqu'à la fin de l'année, la diffusion des supports d'informations et le prêt de documents ont été les grands perdants de cette année 2020, contrairement à l'augmentation de la veille informatisée.

Pendant le 1^{er} confinement 4 accompagnements ont donné lieu à la création de ressources

- Constitution d'une webographie sur les outils numériques afin de proposer aux jeunes des activités de prévention santé ludique par voie dématérialisée sur les axes couverts par l'ESJ de la FALEP 2A et en lien avec le contexte Covid-19.
- Recherche de ressources pour monter une formation relative à l'hygiène et aux maladies infectieuses en période d'épidémie.
- Recherche de jeux pour enfants relatifs à l'information et l'application des gestes barrières.
- Élaboration d'un document recensant les recommandations pour l'usage des documents, post Covid-19

Les demi-journées de découverte des outils

Des présentations d'outils ont eu lieu sur un modèle lié à la crise sanitaire de façon à privilégier la distanciation physique. Ces présentations ont été réalisées en comité très restreint (2 à 3 personnes maximum pour les séances en présentiel)

Dans le cadre de la formation des référents « Egalité filles garçons » 2 demi-journées ont été consacrées à la découverte d'outils réalisés par l'IREPS Corse et le Canopé de Corse. 48 personnes ont pu y assister en mode virtuel.

Thèmes 2020

Les gestes barrières

La covid-19

Addiction, boissons énergisantes

Les compétences psychosociales

Les outils pour l'égalité filles garçon

Mettre à disposition des informations sur les thèmes de santé publique

DOCUMENTATION COVID

Relais des campagnes de prévention

14 campagnes relayées via les lettres et notes d'actualité, diffusion sélective de l'information, affichage, mails, envoi d'affiches et de flyers, site internet.

Diffuser des supports d'information

La création d'outils

Des outils pour la prévention

- Une série de kits interactifs relatifs à la prévention de la Covid-19
- Boîte à outils : Prévention santé et Maladies infectieuses (formation relative à l'hygiène et aux maladies infectieuses en période d'épidémie)
- Boîte à outils : Activités pour enfants en collectivité (information et application des gestes barrières)

Des ressources diverses

- Webographie sur les outils de prévention en période de confinement
- Recommandations pour l'usage des documents, post Covid-19
- 4 corpus de documents pour accompagner
- 7 sélections thématiques de ressources



Organiser et optimiser la gestion du fonds documentaire et des différentes bases de données.

La veille

Notre service de veille fortement évolué au cours de l'année.

La veille permanente réalisée sur les différentes thématiques relatives à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé s'est trouvée en retrait du fait de l'actualité de la pandémie.

Le flux d'information relatif au 1er déconfinement et à toutes les mesures à mettre en place dans les différents milieux publics et privés s'est considérablement accru :

- Les gestes de prévention
- La distanciation physique
- Le port du masque
- La gestion des documents

Une veille « spécial Covid-19 » a donc été mise en place pendant toute la durée du confinement et s'est prolongée jusqu'à la fin de l'année, en sus de la veille traditionnelle qui alimente les différents projets de l'IREPS.

COMMUNICATION CRISE COVID



Région
Corse



Date de réalisation
1er Mars au 31 Mai
2020



Chiffres clés
6 affiches bilingues
réalisées
3 clips vidéo
11 Webrevues

80 publications Facebook
90 Tweets
670 nouveaux utilisateurs
sur le site

Dès le début de la crise Covid, les moyens de communication de l'IREPS Corse se sont adaptés aux nouvelles normes. L'émergence sur les réseaux sociaux de fake news, de contre vérité, d'informations santé erronées lors du premier confinement a poussé l'IREPS Corse à créer des nouveaux supports afin de diffuser une information sûre et vérifiée.

Le site internet a basculé en « mode covid » dès le début du mois de mars 2020 :

- page d'accueil dédiée,
- mise en place de la cartographie des centres de dépistage,
- publications d'articles sur la Covid et sur les mesures barrières,
- création d'une page dédiée aux Webrevues Covid,
- publications des vidéos et des affiches.

Les Webrevues :

- 6 revues grand public
- 3 revues thématiques
- 2 revues destinées aux professionnels



Une diffusion par le biais des réseaux sociaux, du site et également à nos 600 abonnés des newsletters.

COMMUNICATION CRISE COVID



Les réseaux sociaux :

Facebook :

- 56 751 vues sur notre profil
- 17 416 vues des vidéos publiées
- 80 posts en 3 mois

Récapitulatif publicitaire pour IREPS CORSE



Twitter :

- 189 000 impressions de nos tweets
- 1 408 visites de notre profil

COMMUNICATION CRISE COVID

YouTube :

Lancement de la chaine en mai 2020 suite à la réalisation de nos clips vidéo

- 3 vidéos publiées
- 1 500 vues des vidéos

Les clips :

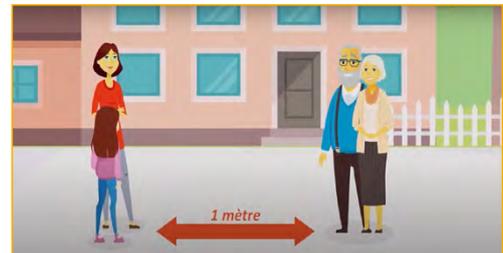
- 1 vidéo sur les gestes barrières en français
- 1 vidéo sur les gestes barrières en Corse
- 1 vidéo sur le port du masque

Ces vidéos ont été réalisées à l'aube du déconfinement afin d'avoir un support ludiques pour diffuser au plus grand nombre.

Les affiches :

- 6 affiches réalisées

Ces supports ont été mis à jour en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.



Comment laver un masque grand public ?

Laver votre masque à 60°C pendant 30 minutes minimum

Les masques doivent être séchés complètement au sèche linge ou au sèche cheveux

Si votre masque est abîmé, vous devez le jeter immédiatement

Ne surtout pas faire !!

Ne pas faire sécher le masque à l'air libre

Ne pas utiliser de produits type Alcool ou javel

@irepsCorse
 @IREPS_Corse

www.ireps.corsica

Le bon usage du masque

Avant de mettre le masque, se laver les mains avec du savon ou un gel hydroalcoolique

Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage

Une fois positionné, il est impératif de ne plus toucher le masque.

Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique

Pour retirer le masque : l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Le masque à usage unique doit être jeté immédiatement dans une poubelle dédiée et surtout pas par terre

Après avoir ôté le masque, se laver les mains avec du savon ou un gel hydroalcoolique

Le masque à usage unique doit être jeté dans une poubelle dédiée qui sera conservée 24h avant d'être jetée. Le masque grand public doit être lavé selon une procédure spécifique.

@irepsCorse
 @IREPS_Corse

www.ireps.corsica

COMMUNICATION CRISE COVID

La distanciation physique



1. Gardez une distance de 1 mètre minimum avec les autres personnes
2. Evitez de toucher les autres, poignées de mains et embrassades comprises
3. Evitez les rassemblements de plus de 10 personnes

La distanciation physique ralentit la propagation du coronavirus.

Fate Casu !

ireps
Intervento Regionale di Emergenza Pubblicitaria e di Promozione Sociale

[f @irepsCorse](https://www.facebook.com/irepsCorse) [@ireps_Corse](https://www.instagram.com/ireps_Corse)

La distanciation physique

1. Gardez une distance de 1 mètre minimum avec les autres personnes
2. Evitez de toucher les autres, poignées de mains et embrassades comprises
3. Evitez les rassemblements de plus de 10 personnes

La distanciation physique ralentit la propagation du coronavirus.

Fate Casu !



ireps
Intervento Regionale di Emergenza Pubblicitaria e di Promozione Sociale

I GESTI DI PRIVENZIONI



Lavassi spessu i mani

Tenasi à distanza

Starnutà o tussà in u so ghjovitu

Aduprà falzuetti à usu unicu

Un tuccà si a manu

Purtà mascari si omu hè malatu è in un locu publicu

[f @irepsCorse](https://www.facebook.com/irepsCorse) [@ireps_Corse](https://www.instagram.com/ireps_Corse)

ireps
Intervento Regionale di Emergenza Pubblicitaria e di Promozione Sociale

www.ireps.corsica

LES GESTES À RESPECTER



Se laver les mains

Respecter une distance d'un mètre minimum

Eternuer ou tousser dans votre coude

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Ne pas se serrer la main ou s'embrasser

Porter un masque si vous êtes malade et dans un lieu public

[f @irepsCorse](https://www.facebook.com/irepsCorse) [@ireps_Corse](https://www.instagram.com/ireps_Corse)

ireps
Intervento Regionale di Emergenza Pubblicitaria e di Promozione Sociale

www.ireps.corsica

LA CELLULE D'ÉCOUTE COVID



**Région
Corse**



**Date de
réalisation
Premier
confinement**



Chiffres clés

**250 structures répertoriées
dans l'annuaire autour
14 thématiques
75 questionnaires traités**

Durant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19 l'ARS de Corse a souhaité mettre en place une cellule d'écoute pour la population.

De nombreux partenaires régionaux ont été mobilisés pour mettre à disposition leurs salariés psychologues pour répondre aux appels et proposer des solutions aux problématiques des personnes en difficultés.

Pour organiser cette cellule l'ARS s'est associée à l'IREPS Corse sur deux principaux volets : la création d'un annuaire de ressources et l'évaluation de la cellule d'écoute.

L'annuaire des ressources

L'ARS souhaitait mettre à disposition des psychologues de la cellule des ressources pour pouvoir répondre au mieux aux questions et problématiques de la population sollicitant la cellule.

A cette fin l'IREPS a créé un document synthétisant l'offre en santé mentale des professionnels sur le territoire. Un important travail de recensement et de veille a été mis en place pour le constituer un support opérationnel pour les professionnels de la cellule.

Ce tableau recensait 14 thématiques :

- Santé mentale
- Handicap
- Violences
- Aide sociale
- Dispositifs pour les professionnels(de santé, policiers, militaires, agriculteurs...)
- Parentalité
- Addictions
- Maladies chroniques
- Maladies infectieuses
- Sexualité contraception
- Précarité (alimentaire, financière, hébergement)
- Logement

LA CELLULE D'ÉCOUTE COVID

- Santé-Covid
- Soins palliatifs Aides aux aidants Deuil

Avec pour chaque thématique : le numéro national et local (si existant) avec les horaires d'accueil la présentation des missions de l'opérateur, le territoire concerné.

Ce tableau présentant plus de 250 structures constituait la base de données des répondants de la cellule d'écoute pour pouvoir orienter les usagers tout au long du confinement.

En parallèle l'Ireps a mis en place une veille avec les microrégions pour relever les initiatives en lien avec le Covid (distribution alimentaire, partage de repas...).L'idée était de pouvoir diffuser au fil de l'eau les services accessibles à la population.

L'évaluation de la cellule

L'IREPS a constitué un support d'évaluation à destination des écoutants. L'objectif était de réaliser un document assez succinct et facilement abordable pour pouvoir être rempli au terme de chaque appel.

Le fil conducteur pour l'ARS de Corse était de connaître deux types de données : le profil approximatif de l'appelant les motifs d'appels et les problématiques pour lesquels il n'y avait pas de ressources existantes.

Le questionnaire a été établi en 3 parties : les données concernant l'appelant, les motifs de l'appels, les ressources dont les écoutants ont eu besoin.

Nous avons choisi d'établir ce document à partir des formulaires Google Forms® présentant le double avantage d'être facilement accessible et de partiellement traiter les données.

Après une phase test le questionnaire a été lancé, il a permis de récolter les données sur 75 appels reçus.

Affiche de la cellule d'écoute régionale COVID-19. Le titre principal est 'Coronavirus COVID-19' en bleu sur un fond blanc. En dessous, 'Cellule d'écoute régionale' est écrit en rouge. À droite, il y a un pictogramme d'une personne à l'intérieur d'un cercle. Le texte principal est 'Difficultés à faire face à l'isolement ?' en bleu. Ensuite, 'Des professionnels qualifiés sont à votre écoute' est écrit en bleu. Le numéro de téléphone '0 800 738 400' est affiché en vert sur un fond blanc, avec un bouton vert à côté qui dit 'Service & appel gratuits'. En bas, les horaires 'du lundi au vendredi de 9H à 19H et le week-end de 10H à midi' sont indiqués en bleu. Le logo 'ars' est visible en bas à gauche.

L'ADAPTATION DE LA PRAMCA À LA CRISE COVID



Région
Corse



Chiffres clés

- 1 soutien permanent aux professionnels
- 1 accompagnement téléphonique
- 1 salon du diabète numérique

L'IREPS Corse porte la plateforme d'accompagnement du malade chronique vers l'autonomie (PRAMCA). Cette plateforme a bénéficié d'une réponse favorable de la Direction Générale de la santé à la réponse à l'appel à projet « accompagnement à l'autonomie en santé » inscrit à l'article 92 de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

Depuis 2017-2018, chaque année un appel à projet invite les acteurs à se positionner sur la thématique des maladies chroniques prioritaires lors du diagnostic initial et à proposer un accompagnement relevant de l'empowerment.

Les actions menées par les partenaires

L'appel à projet de la PRAMCA s'est ouvert du 28 janvier au 29 février 2020 avant la période de confinement, les acteurs ont déposé des actions le comité de financement n'a pas pu se tenir en mars 2021

En juin 2020 un comité de financement s'est tenu.

Au regard du confinement et des mesures restrictives mises en place à partir du mois d'avril 2020 les porteurs ayant déposé une action en début d'année ont dû adapter leurs interventions, plusieurs cas de figure se sont présentés :

- Certaines actions complètement numériques n'ont pas été impactées par la crise (ex déploiement d'application telle que My Charlotte)

- Les actions d'information (ex salon du diabète) ou les ateliers de réalisation collectives (ex ateliers cuisine) se sont déroulés en distanciel avec des enregistrements mis à disposition des personnes n'ayant pu se connecter au moment de l'activité.

- Certaines actions ont été réalisées aux dates prévues en respectant les conditions sanitaires : nombre restreint de personnes, port du masque, aération permanente (ex ateliers de sophrologie, ou vivre avec le diabète)

- Enfin d'autres actions nécessitaient une présence physique et ont dû être reportées

Des inégalités en santé qui se sont creusées avec la crise

Les porteurs de projets ont adapté les modalités de réalisation de leurs actions en restant au plus près des publics accompagnés, cependant la crise de la covid a mis en lumière certaines inégalités d'accès au matériel informatique permettant un accompagnement distanciel (visio conférence)

Les questions des salariés touchés par des MCE crise sanitaire,

Docteur Catherine Cortey et Rose Marie Pasqualaggi.



Bruna Versini et Rose Marie Pasqualaggi.



L'ADAPTATION DE LA PRAMCA À LA CRISE COVID

En effet, impactés par leur maladie, disposant parfois d'aménagements de poste ou d'activité, ils ont été majoritairement contraints de quitter leurs postes de travail,

Le risque de comorbidité étant fort pour certaines pathologies, ils ont donc été écartés des collectifs de travail, notamment dans les entreprises ayant maintenu leur activité (aides soignantes, personnels de services à domicile...).

Ils sont aussi financièrement impactés du fait de leur mise en chômage partiel.

Les différentes situations de confinements leurs impacts ont recentré les entreprises et les interlocuteurs sur des sujets à la fois économiques et sur les enjeux des relations de travail (ARACT)

De même il s'est avéré délicat d'entretenir la motivation à distance des patients ainsi que la mobilisation des entreprises.

Nathalie Paoletti et Rose Marie Pasqualaggi.



Les fonctions supports de l'IREPS

L'IREPS a poursuivi ses missions de coordinations et de pilotage, et d'évaluation ainsi que la mise à disposition de ses fonctions supports.

Ces activités n'ont pas toutes été impactées de la même manière.

L'exposition « vivre au mieux sa maladie chronique » a été livrée en février 2020 sa diffusion a été prévue mais directement impactée par la crise sanitaire.

La formation empowerment devait se tenir en mars et en décembre 2020.

Ces annulations successives ont accéléré la réflexion sur la possibilité pour l'IREPS Corse de proposer des contenus distanciels.

Au troisième trimestre 2020 un travail d'évaluation à mi-parcours a été entrepris

Il s'agit d'une démarche d'auto-évaluation au regard des 20 objectifs constitutifs de la PRAMCA. L'analyse prend la forme d'une isoligne et compare la situation initiale par rapport à ce qui a été mis en place dans le cadre du projet par les acteurs et par les fonctions support de l'IREPS.

Ce rapport constitue un outil qui permet de faire le lien et de vérifier la cohérence des actions menées avec les objectifs initiaux de la plateforme en permettant de rendre compte des points positifs ainsi que des points à améliorer.

Un deuxième travail lié à l'évaluation s'est opéré en 2021, avec la constitution d'éléments d'analyses visant à répondre au cabinet de consultants Regards Santé mandatés par la Direction Générale de la santé. Regards santé a pour mission de fournir un rapport au Parlement pour octobre 2022. Ce rapport a vocation d'apporter des éléments permettant d'envisager les conditions de généralisations des projets pilotes menés dans le cadre de l'article 92 de la LMSS.

Différents critères analysent l'impact des projets en terme d'empowerment, individuel, collectif et organisationnel.

Les activités qui n'ont pas pu se réaliser en 2020 sont prévues pour 2021.

Au regard de ce contexte épidémiologique l'Ireps a souhaité doter les acteurs d'outils de supports et techniques leur permettant d'adapter au mieux leur activité à ce type de situation.

Ainsi, nos équipes vont mettre en place des formations à l'utilisation d'outils numérique et à la méthodologie permettant d'adapter son contenu du présentiel vers le distanciel.



CONTACT

IREPS Corse
Rés. Les jardins de Bodiccione
Bld Louis Campi - 20090 Ajaccio
Tél. : 04 95 21 47 99 - 06 14 27 72 71

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.ireps.corsica